

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Identificateur de produit****Nom du produit** Cal-Brite +**Autres moyens d'identification****Code du produit** 4133-01 4133-08**Synonymes** Aucun**Données du fournisseur de la fiche de sécurité****Nom de l'entreprise** Nu-Calgon  
2611 Schuetz Road  
St. Louis, MO 63043  
(800) 554-5449  
<http://www.nucalgon.com/>**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence****Numéro d'appel d'urgence** Chemtrec 1-800-424-9300

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Non classé
Toxicité aiguë - cutanée	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage****Vue d'ensemble des procédures d'urgence**

# Danger

**Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

**Aspect** Transparent Rose**État physique** Liquide**Odeur** Nil**Conseils de prudence - Prévention**

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clé

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)****Autres informations**

Toxicité aiguë inconnue

0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Fluorosilicic Acid	16961-83-4	3-7	*
Glycolic Acid	79-14-1	1-5	*

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

**4. PREMIERS SOINS****Premiers soins****Conseils généraux**

Une consultation médicale immédiate est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Contact avec la peau**

Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise.

**Contact avec les yeux**

Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

**Inhalation**

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

**Ingestion**

Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**

**Symptômes** D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la toxicité.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction inappropriés** Attention : l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être inefficace.

**Dangers particuliers associés au produit chimique**

Aucun renseignement disponible.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas permettre à tous les drains d'égout pluvial, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres masses d'eau de surface. Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les dispositions de la ville locale, étatique et fédéral règles et règlements.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Endiguer.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Utiliser avec une ventilation locale. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit

sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F (vacated) TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 250 mg/m <sup>3</sup> F TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**Autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection à fermeture étanche. Portez un écran facial s'il y a risque d'éclaboussures.
- Protection de la peau et du corps** Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.
- Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.
- Hygiène générale** Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État physique** Liquide  
**Aspect** Transparent Rose  
**Couleur** Rose  
**Odeur** Nil  
**Seuil olfactif** Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	<2	
Densité	1.080	
Viscosité	< 25 cP @ 25°C	
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Aucun	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition		
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure	Aucun renseignement disponible	

<b>d'inflammabilité:</b>	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Remplir
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible

**Autres informations**

<b>Densité lbs/gal</b>	9.00
<b>Teneur en COV (%)</b>	Sans objet

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Réactivité**

Aucune donnée disponible

**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

**Possibilité de réactions dangereuses**

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Conditions à éviter**

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

**Matières incompatibles**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**Produits de décomposition dangereux**

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

**11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies d'exposition probables****Renseignements sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. De respirer les vapeurs peuvent provoquer une irritation respiratoire et l'inflammation. La respiration de brouillard ou de liquide peut provoquer des brûlures aux voies respiratoires.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux. Corrosif. Cause de graves lésions oculaires.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau. Corrosif. Contactez avec la peau peut provoquer l'irritation sévère et brûle.
<b>Ingestion</b>	Ne pas goûter ou ingérer. L'ingestion provoque une irritation et des brûlures aiguës des muqueuses de la bouche, de la trachée, l'œsophage et de l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	= 430 mg/kg ( Rat )	-	= 1.11 mg/L ( Rat ) 1 h
Glycolic Acid 79-14-1	= 1950 mg/kg ( Rat )	-	= 3.6 mg/L ( Rat ) 4 h

**Données sur les effets toxicologiques****Symptômes** Aucun renseignement disponible.**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

<b>Corrosivité</b>	Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de lésions oculaires graves.
<b>Sensibilisation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	-	Group 3	-	-

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*

*Inclassable comme cancérogène pour l'humain*

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Toxicité chronique</b>	Éviter une exposition répétée.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun renseignement disponible.

#### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

**Toxicité aiguë inconnue** 0 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

<b>ETAmél (orale)</b>	5,530.00
<b>ETAmél (cutané)</b>	36,667.00
<b>ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)</b>	128.60

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

3% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	-	65: 96 h <i>Poecilia reticulata</i> mg/L LC50 static 28.7: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static	-
Glycolic Acid 79-14-1	-	5000: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 static	-
Editronic Acid (Phosphonic Acid) 2809-21-4	-	868: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static 360: 96 h <i>Oncorhynchus mykiss</i> mg/L LC50 static	527: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
Phosphonic Acid 13598-36-2	-	6980 - 9784: 96 h <i>Brachydanio rerio</i> mg/L LC50 static	-

### Persistence et dégradation

Aucun renseignement disponible.

### Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage
Glycolic Acid 79-14-1	-1.11

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	Toxic Corrosive

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément au CFR 173.154 (b) (2), pour les matières corrosives du groupe d'emballage III, ce produit peut être expédié en quantité limitée s'il est emballé dans une capacité nette de 5,0 L (1,3 gallon) pour les liquides ou de 5 kg maximum capacité de chacun pour les solides, emballés dans un emballage extérieur solide. Ne doit pas dépasser 30 kg (66 livres) de poids brut.

##### DOT

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	IB3, T7, TP1, TP28
Désignation	UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid), 8, III
Numéro du guide des mesures d'urgence	154

##### TMD

N° ID/ONU	UN1760
Nom officiel d'expédition	Liquide corrosif, n.s.a.
Classe de danger	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN1760, Corrosive liquids, n.o.s. (contains Fluorosilicic Acid and Hydroxyacetic Acid), 8, III

#### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

##### Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)

##### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)  
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

##### Règlements fédéraux aux États-Unis

##### SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

##### SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	No
Risque d'incendie	No
Risque de décompression soudaine	No
Danger de réaction	No

##### CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

##### CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

### États-Unis - Réglementations des États

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit a été évalué et ne exige pas l'étiquetage d'avertissement Proposition 65 de Californie.

#### Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Fluorosilicic Acid 16961-83-4	X	X	-
Phosphonic Acid 13598-36-2	X	-	-

#### Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Sans objet

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 3	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle C

Date d'émission 25-avr.-2019

Date de révision 03-mai-2018

#### Note de révision

Aucun renseignement disponible

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**